



UNIVERSIDAD NACIONAL MAYOR DE SAN MARCOS  
Universidad del Perú. Decana de América  
FACULTAD DE MEDICINA  
DECANATO

Lima, 06 de Marzo del 2023

**RESOLUCIÓN DECANAL N° 000640-2023-D-FM/UNMSM**

*Visto el expediente digital N° F012B-20220000059, de fecha 12 de abril de 2022, de la Facultad de Medicina, sobre aprobación de Convenio Específico de Cotutela de Tesis Doctoral.*

**CONSIDERANDO:**

*Que, mediante Resolución Rectoral N° 04740-R-16 de fecha 28 de septiembre del 2016, se autoriza a los señores Decanos de las Facultades de la Universidad Nacional Mayor de San Marcos, para que de acuerdo a sus funciones y en representación del Rector, suscriban Convenios Específicos en los siguientes casos: a.- cuando exista un convenio marco vigente entre ambas instituciones aprobado con Resolución Rectoral; b.- cuando no exista un convenio marco, y las actividades a desarrollarse son de la especialidad o en el ámbito de la Facultad;*

*Que, mediante Oficio N.° 2152-OGCRI-2022, la Oficina General de Cooperación y Relaciones Interinstitucionales, remite el Convenio Específico de Cotutela de Tesis Doctoral entre la Université Paris Cité y la Facultad de Medicina de la Universidad Nacional Mayor de San Marcos (LA FACULTAD), para que sea suscrito y se emita la Resolución Decanal correspondiente;*

*Que, mediante Oficio N.° 000051-2023-UGPRII-D-FM/UNMSM, la Unidad de Gestión de Proyectos y Relaciones Internacionales e Interinstitucionales de la Facultad de Medicina, remite el mencionado convenio debidamente suscrito por las partes, para la emisión de la respectiva Resolución Decanal;*

*Que, la UNIVERSITÉ PARIS CITÉ es una institución pública experimental francesa a carácter científico, cultural y profesional; La Escuela de Doctorado “Conocimiento, Ciencia, Educación” es una escuela multidisciplinar que ahora acoge a alrededor de un centenar de estudiantes de doctorado franceses y extranjeros adscritos a 6 laboratorios de investigación, que reúne a unos cincuenta directores de tesis d’Université Paris Cité; La Escuela de Doctorado aspira a ser decididamente internacional tanto en sus objetos como en sus prácticas científicas;*

*Que, el objeto del presente convenio es el fomento y desarrollo de la cooperación científica entre los respectivos grupos de investigación, para lo cual es del máximo interés favorecer la movilidad de los doctorandos de las respectivas instituciones. Esta movilidad se ve facilitada por el desarrollo de tesis en cotutela que, en el caso de la Universidad Nacional Mayor de San Marcos, se encuentra recogida en el artículo 39° del Reglamento General de Estudios de Posgrado, aprobado el 8 de agosto de 2018 según Resolución Rectoral N° 4790-R-18; y, en el caso de Université Paris Cité, se incluye en la orden del 25 de mayo de 2016 que establece el marco nacional de capacitación y los procedimientos que conducen a la emisión del diploma doctoral nacional;*

*Que, el mencionado convenio consta de 20 cláusulas que entrará en vigencia a partir de la fecha de suscripción (28 de febrero de 2023); y,*

*Estando a las atribuciones conferidas por la Ley Universitaria N° 30220 y el Estatuto de la Universidad Nacional Mayor de San Marcos;*





**UNIVERSIDAD NACIONAL MAYOR DE SAN MARCOS**

Universidad del Perú. Decana de América

FACULTAD DE MEDICINA

DECANATO

**SE RESUELVE:**

**1° Aprobar el CONVENIO ESPECÍFICO DE COTUTELA DE TESIS DOCTORAL ENTRE LA UNIVERSITÉ PARIS CITÉ Y LA FACULTAD DE MEDICINA DE LA UNIVERSIDAD NACIONAL MAYOR DE SAN MARCOS, que en fojas (15) forma parte de la presente resolución.**

**2° Elevar la presente resolución al Rectorado de la Universidad para su ratificación.**

*Regístrese, comuníquese, archívese.*

**Dra. ALICIA J. FERNÁNDEZ GIUSTI VDA. DE PELLA**  
Vicedecana Académica

**Dr. LUIS E. PODESTÁ GAVILANO**  
Decano

cc: UGP - D - FM  
LPG/cva



**CONVENIO ESPECÍFICO DE COTUTELA DE  
TESIS DOCTORAL**

Conste por el presente documento, el Convenio específico de cotutela de tesis doctoral que celebran:

1. **LA FACULTAD DE MEDICINA DE LA UNIVERSIDAD NACIONAL MAYOR DE SAN MARCOS**, con domicilio en la Avenida Grau N° 755, distrito Cercado de Lima, provincia y departamento de Lima, Perú, representada por el Decano **Dr. Luis Enrique Podestá Gavilano**, identificado con D.N.I. N° 08250651, elegido mediante Resolución Rectoral N° 017243-2020-R/UNMSM, de fecha 16 de noviembre del 2020, con facultades para suscribir convenios específicos mediante Resolución Rectoral N° 04740-R-16, y de otra parte;

2. **UNIVERSITÉ PARIS CITÉ**, con domicilio en 85, Boulevard Saint-Germain, 75006, Paris, Francia debidamente representada por Christine CLERICI, elegida mediante por la junta directiva el 21 de junio de 2019, actuando de conformidad con los poderes conferidos a ella,

en los términos y condiciones siguientes:

**LAS PARTES :**

LA FACULTAD es una unidad académica, dedicada a formar profesionales de la salud, capacitar especialistas, desarrollar estudios de posgrado en Maestría y Doctorado, y prepararlos para la docencia e investigación, busca la verdad e interactúa activamente con inclusión de la diversidad y la pluriculturalidad. Sus profesionales del más alto nivel técnico y científico son integrales, éticos, humanistas, críticos, respetuosos de los derechos humanos y medio ambiente.

La Université Paris Cité es una institución pública experimental francesa a carácter científico, cultural y profesional.

La Escuela de Doctorado "Conocimiento, Ciencia, Educación" es una escuela multidisciplinar que ahora acoge a alrededor de un centenar de estudiantes de doctorado franceses y extranjeros adscritos a 6

**CONVENTION SPÉCIFIQUE DE COTUTELLE  
DE THÈSE**

Ce document constitue la convention spécifique de cotutelle de thèse de doctorat passé entre

1. **LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE LA UNIVERSIDAD NACIONAL MAYOR DE SAN MARCOS**, sise au Avenida Grau n°755, distrito de Lima, représentée par son Doyen **Dr. Luis Enrique Podestá Gavilano**, au numéro national d'identification 08250651, désigné par arrêté rectoral n°017243-2020-R/UNMSM, en date du 16 novembre 2020, avec l'autorité pour signer des conventions spécifiques par arrêté rectoral n° 04740-R16 et, d'autre part ;

2. **UNIVERSITÉ PARIS CITÉ**, sise au 85, Boulevard Saint-Germain, 75006, Paris, France, dûment représentée par sa présidente Christine CLERICI, élue par le conseil d'administration le 21 juin 2019, agissant ès-qualités en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés,

dans les termes suivants :

**LES PARTIES :**

LA FACULTÉ est une unité académique, se dédiant à former des professionnels de santé, habiliter des spécialistes, développer des études post-licence en Master et Doctorat, et les préparer pour l'enseignement et la recherche, recherche la vérité et interagit activement en incluant la diversité et la pluriculturalité. Ses professionnels du plus haut niveau technique et scientifique sont intègres, éthiques, humanistes, critiques, respectueux des droits de l'homme et de l'environnement.

L'Université Paris Cité est un établissement public expérimental français à caractère scientifique, culturel et professionnel.

L'école doctorale « Savoirs, sciences, éducation » est une école multidisciplinaire qui accueille actuellement environ une centaine d'étudiants en doctorat français et

laboratorios de investigación, que reúne a unos cincuenta directores de tesis d'Université Paris Cité.

La Escuela de Doctorado aspira a ser decididamente internacional tanto en sus objetos como en sus prácticas científicas.

### DECLARAN

Ser objetivo común a ambas Universidades, el fomento y desarrollo de la cooperación científica entre los respectivos grupos de investigación, para lo cual es del máximo interés favorecer la movilidad de los doctorandos de las respectivas instituciones. Esta movilidad se ve facilitada por el desarrollo de tesis en cotutela que, en el caso de la Universidad Nacional Mayor de San Marcos, se encuentra recogida en el artículo 39° del Reglamento General de Estudios de Posgrado, aprobado el 8 de agosto de 2018 según Resolución Rectoral N° 4790-R-18; y, en el caso de Université Paris Cité, se incluye en la orden del 25 de mayo de 2016 que establece el marco nacional de capacitación y los procedimientos que conducen a la emisión del diploma doctoral nacional.

Para la parte francesa, visto:

El Reglamento General de Protección de Datos (UE) 2016/679 del Parlamento Europeo y del Consejo de 27 de abril de 2016.

El código de educación

El código de propiedad intelectual

- El decreto n° 2002-482 del 8 de abril de 2002 que aplica al sistema de educación superior francés la construcción del espacio europeo de educación superior, modificado por el decreto n° 2004-703 del 13 de julio de 2004.
- El decreto N° 2019-209 de 20 de marzo de 2019 por el que se crea la Université Paris Cité el 1 de enero de 2020
- La orden de 25 de mayo de 2016 por la que se fija el marco nacional de formación y los procedimientos para la expedición del título nacional de doctorado
- La carta doctoral de Université Paris Cité y el Reglamento interior
- El archivo de solicitud enviado por la doctoranda

étrangers répartis dans 6 laboratoires de recherche et qui réunit autour de cinquante directeurs de thèse d'Université Paris Cité.

L'école doctorale aspire à être assurément internationale tant dans ses objectifs que dans ses pratiques scientifiques.

### DÉCLARENT

Avoir comme objectif commun le développement de la coopération scientifique entre les deux groupes de recherches, ce pour quoi il est d'un grand intérêt de favoriser la mobilité des doctorants des deux institutions. Cette mobilité se fera grâce au développement de thèses en cotutelle qui, dans le cas de la Universidad Nacional Mayor de San Marcos, est inclus dans l'article 39 du règlement général des études post-doctorales, approuvé le 8 août 2018 selon l'arrêté rectoral n° 4790-R-18 ; et qui, dans le cas d'Université Paris Cité, est inclus dans l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat.

Vu, pour la partie française :

- le Règlement Général sur la Protection des Données, (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016.
- le code de l'éducation
- le code de la propriété intellectuelle
- le décret n° 2002-482 du 08 avril 2002 portant application au système français d'enseignement supérieur de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur, modifié par le décret n° 2004-703 du 13 juillet 2004
- le décret n°2019-209 du 20 mars 2019 portant création d'Université Paris Cité au 1er janvier 2020
- l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat
- la charte du doctorat d'Université Paris Cité et le Règlement intérieur
- le dossier de candidature remis par la doctorante



Para la parte peruana, visto:

- Ley Universitaria N° 30220
- Estatuto de la Universidad Nacional Mayor de San Marcos
- Reglamento General de Estudios de Posgrado de la Universidad Nacional Mayor de San Marcos
- El archivo de solicitud enviado por la doctoranda VANESSA CARDOZO ALARCON

Los intercambios se entienden en base a la reciprocidad, intentando mantener un equilibrio entre aquellos. No obstante, si el equilibrio no se produce en cada periodo académico se intentará obtener a lo largo del Programa. Con base en este interés común las dos partes.

#### ACUERDAN

Formalizar el presente convenio específico de cotutela de tesis doctoral de la doctoranda:

**VANESSA CARDOZO ALARCÓN,**  
Nacida el 11/09/1981 en Lima (Perú)  
De nacionalidad peruana  
(Tel: +33 7 74 80 04 87 / Mail: nvancar@yahoo.es)

En lo sucesivo "la doctoranda" o "la estudiante"

que lleva por título: "Globalización de saberes alimentarios locales en contexto migratorio en el Perú y en Francia", que se realizará bajo la responsabilidad conjunta de las dos instituciones de acuerdo con los siguientes términos:

#### CLÁUSULAS

1.- La elaboración de la tesis en régimen de cotutela se llevará a cabo a partir del año académico 2020/2021 (Francia) y programa académico 2021 (Perú). El periodo de trabajo estará repartido entre las dos instituciones, siendo al menos de 16 meses en la Universidad Nacional Mayor de San Marcos y de al menos 12 meses en Université Paris Cité.

La doctoranda estará presente en Université Paris Cité y en Universidad Nacional de San Marcos siguiendo las fechas indicadas a continuación:

Vu, pour la partie péruvienne :

- La loi universitaire n° 30220
- Les statuts de la Universidad Nacional Mayor de San Marcos
- Le règlement général des études post-licence de la Universidad Nacional Mayor de San Marcos
- Le dossier de candidature envoyé par la doctorante VANESSA CARDOZO ALARCON

Les échanges sont compris sur la base de la réciprocité, et en s'efforçant de maintenir un équilibre entre eux. Néanmoins, si l'équilibre ne se fait pas pour chaque période académique, il faudra tenter de l'obtenir sur la totalité du programme, sur la base de l'intérêt commun des deux parties.

#### ACCORDENT

Formaliser la présente convention de cotutelle spécifique pour la thèse de la doctorante :

**VANESSA CARDOZO ALARCON**  
Née le 11/09/1981 à Lima (Pérou)  
De nationalité péruvienne  
(Tél : +33 7 74 80 04 87 / Mail : nvancar@yahoo.es)

Ci-après dénommée « la doctorante » ou « l'étudiante »

Dont le titre est: « Globalización de saberes alimentarios locales en contexto migratorio en el Perú y en Francia »; et qui se réalisera sous la responsabilité conjointe des deux institutions en accord avec les termes qui suivent:

#### CLAUSES

1.- L'élaboration de la thèse en régime de cotutelle commencera à l'année académique 2020/2021 (en France) et le programme académique 2021 (Pérou). Les périodes de travail seront réparties entre les deux institutions. La doctorante devra passer au moins 16 mois à Universidad Nacional Mayor de San Marcos et au moins 12 mois à Université Paris Cité.

La doctorante sera présente à Université Paris Cité et à Universidad Nacional Mayor de San Marcos conformément aux dates qui suivent :

Université Paris Cité		Universidad Nacional de San Marcos	
De	01/02/2022 a 30/04/2022	De	01/02/2021 a 31/01/2022
De	01/09/2022 a 15/12/2023	De	01/05/2022 a 31/08/2022
Total 18 meses		Total 16 meses	

2.- La doctoranda deberá ser admitida en el Programa de doctorado de cada institución de acuerdo con la normativa de cada Universidad firmante cumpliendo con el plan de estudios de cada universidad.

Las actividades seguidas en la Université Paris Cité (100 horas de formación obligatoria):

- Intégrer les processus de science ouverte à ses recherches doctorales
- Créer son portefeuille de compétences
- Éthique de la recherche 1
- Ecrire et publier un article en anthropologie, histoire et sociologie des savoirs
- Analyse statistique des données quantitatives et qualitatives
- Éthique de la recherche 2
- Publication d'un article en didactique et sciences de l'éducation

Debido a la situación sanitaria los cursos y/o seminarios a los que se va a asistir podrán ser precisados más adelante.

Las actividades seguidas en la Universidad Nacional Mayor de San Marcos:

- Epistemología en Ciencias de la Salud
- Principios de Una Sola Salud
- Métodos y Técnicas de Investigación Avanzada I
- Ética y bioética en investigación
- Epidemiología
- Métodos y Técnicas de Investigación Avanzada II
- Economía de la Salud
- Salud Pública
- Taller de Tesis I, Taller de Tesis II, Taller de Tesis III, Taller de Tesis IV.

2.- La doctorante devra être admise au programme de doctorat dans chaque établissement en accord avec le règlement de chaque Université contractante et en respectant le plan d'études de chaque université.

Les activités suivies à université paris Cité (100 heures de formation obligatoire) :

- Intégrer les processus de science ouverte à ses recherches doctorales
- Créer son portefeuille de compétences
- Éthique de la recherche 1
- Ecrire et publier un article en anthropologie, histoire et sociologie des savoirs
- Analyse statistique des données quantitatives et qualitatives
- Éthique de la recherche 2
- Publication d'un article en didactique et sciences de l'éducation

Du fait de la situation sanitaire, les cours et/ou séminaires auxquels l'étudiante assistera seront précisés par la suite.

Les activités suivies à Universidad Nacional Mayor de San Marcos seront :

- Epistemología en Ciencias de la Salud
- Principios de Una Sola Salud
- Métodos y Técnicas de Investigación Avanzada I
- Ética y bioética en investigación
- Epidemiología
- Métodos y Técnicas de Investigación Avanzada II
- Economía de la Salud
- Salud Pública
- Taller de Tesis I, Taller de Tesis II, Taller de Tesis III, Taller de Tesis IV.



3.- La doctoranda pagará las tarifas de los derechos de enseñanzas y matrícula en la universidad de origen conforme al artículo 8 del Reglamento General de Estudios de Posgrado de la Universidad Nacional Mayor de San Marcos aprobado con Resolución rectoral N° 04790-R-18.

Université Paris Cité exonerará a la doctoranda de sus derechos de matrícula sobre presentación de un justificativo de pago de Universidad Nacional Mayor de San Marcos, siguiendo la correspondencia de los años académicos entre Université Paris Cité y Universidad Nacional de San marcos establecida a continuación:

UniversitéParis Cité	Universidad Nacional De San Marcos
2020/21	2021
2021/22	2022
2022/23	2023

4.- Durante su estancia en la Facultad de Medicina en la Universidad de San Marcos, la doctoranda contará con los beneficios y cobertura social correspondientes a su estatus de docente universitario. Durante su estancia en la Université Paris Cité, en la escuela de doctorado "Conocimiento, ciencia, educación" (ED 623), la doctoranda contratará tres seguros importantes: seguro de salud, seguro de responsabilidad civil y seguro de repatriación.

5.- La doctoranda efectuará su trabajo de investigación bajo el control y responsabilidad de los siguientes directores de tesis, en cada una de las dos universidades:

**Por la Universidad Nacional Mayor de San Marcos:**

Profesor: Dra Margot Rosario Quintana Salinas

Departamento Académico de Nutrición

Correo electrónico: mquintanas@unmsm.edu.pe

**Por la Université Paris Cité:**

Profesor: Dra. Mina Kleiche-Dray

ED623 « Sciences, savoirs, éducation »

UMR Ceped (Université Paris Cité-IRD)

Correo electrónico: Mina.Kleiche-Dray@ird.fr

Estos profesores se comprometen a ejercer plena, coordinada y conjuntamente la dirección de la citada Tesis Doctoral.

3.- La doctorante payera les frais d'enseignement et d'inscription dans l'université d'origine conformément à l'article 8 du Reglement Général des Etudes post-licence de la Universidad Nacional Mayor de San Marcos, approuvé par arrêté rectoral N° 04790-R-18.

Université Paris Cité exonérera la doctorante de ses droits d'inscription sur présentation d'un justificatif de paiement de Universidad Nacional Mayor de San Marcos, en suivant la correspondance entre les années académiques d'Université paris Cité et Universidad Nacional de San Marcos établie comme suit :

UniversitéParis Cité	Universidad Nacional De San Marcos
2020/21	2021
2021/22	2022
2022/23	2023

4.- Pendant son séjour à la Faculté de Médecine de l'Université de San Marcos, la doctorante profitera des bénéfices et couverture sociale correspondant à son statut d'enseignante universitaire. Pendant son séjour à Université paris Cité, à l'école doctorale de « Savoirs, sciences, éducation » (ED623), la doctorante devra acquérir trois assurances importantes : assurance santé, assurance responsabilité civile et assurance rapatriement.

La doctorante effectuera son travail de recherche sous la surveillance et responsabilité des directeurs de thèse suivants, dans chacune des deux université :

**Pour la Universidad Nacional Mayor de San Marcos:**

Professeur: Dra Margot Rosario Quintana Salinas

Departamento Académico de Nutrición

Mail: mquintanas@unmsm.edu.pe

**Pour Université Paris Cité:**

Profesor: Dra. Mina Kleiche-Dray

ED623 « Sciences, savoirs, éducation »

UMR Ceped (Université Paris Cité-IRD)

Mail: Mina.Kleiche-Dray@ird.fr

Ces professeurs s'engagent à exercer pleinement, conjointement et de façon coordonnée la direction de la thèse doctorale susmentionnée.



**6.-** A partir de la firma del presente Convenio se establecerá una Comisión Mixta de Seguimiento con representantes designados por ambas universidades. Dicha Comisión se responsabilizará del seguimiento de las acciones derivadas del Convenio (avances científicos, académicos, calendario de estudios, aspectos materiales,...). La comisión contará con la participación de las directoras de tesis y de los jefes de las Escuelas Doctorales. Por la Universidad Nacional de San Marcos será la jefa del Programa del Doctorado de Ciencias de la Salud y por la Université Paris Cité será el director del ED 623 "Savoirs, sciences, Education".

**7.-** El jurado (de 6 a 8 miembros) de la tesis será designado de común acuerdo por las dos Universidades, adecuándose a las normas vigentes en el momento de la sustentación. El jurado Evaluador (sustentación) está compuesto por una proporción equilibrada de los miembros de cada Universidad, todos con el grado académico de doctor. El jurado de sustentación es designado por los directores de ambas universidades (rector o presidente) de un común acuerdo y siguiendo la sugerencia de la Comisión Mixta de Seguimiento.

Los miembros del jurado evaluador designarán un presidente. Los directores de tesis pueden participar en el jurado con voz, pero sin voto. La composición del jurado debe permitir la paridad de género relativa, con al menos una representante femenina.

**8.-** Se realizará una única sustentación de tesis reconocida por las dos partes interesadas. La sustentación tendrá lugar en Lima y de ser necesario podría darse en modalidad virtual. La doctoranda sustentará a más tardar el 15/12/2023. En caso, de no sustentar en la fecha fijada, la doctoranda, debe volver a registrarse para un cuarto año en la Université Paris Cité.

**9.-** La tesis será redactada y sustentada en lengua española, y se presentará un resumen de la misma, que incluirá las conclusiones, en lengua francesa.

**10.-** Aprobada la tesis, y habiendo cumplido con el plan de estudios de cada universidad referidos en la cláusula 2 del

**6.-** A compter de la signature de la présente convention, une commission mixte de suivi sera établie avec des représentant désignés par chaque université. Cette commission se chargera du suivi des actions issues de la convention (avancées scientifiques, académiques, calendrier d'étude, aspects matériels,...). Participeront à la commission les directrices de thèse et les directeurs des deux écoles doctorales. Pour la Universidad Nacional Mayor de San Marcos, il s'agira de la cheffe du programme de doctorat en sciences de la santé et, pour Université paris Cité, ce sera le directeur de l'ED « Savoirs, Sciences, Education ».

**7.-** Le jury (de 6 à 8 membres) de la thèse sera désigné d'un commun accord des deux universités, en se conformant aux normes en vigueur au moment de la soutenance. Le jury est composé d'une proportion équilibrée de membres de chaque université, tous ayant le grade académique de docteur. Le jury de soutenance est désigné par les directeurs des deux universités (recteur ou président), d'un commun accord et sur proposition de la Commission Mixte de Suivi.

Les membres du jury évaluateur désigneront un président. Les directeurs de thèse peuvent participer au jury de vive voix mais sans vote. La composition du jury doit permettre une parité relative de genre, avec au moins une représentante féminine.

**8.-** Une soutenance unique aura lieu et sera reconnue par les deux parties intéressées. La soutenance se tiendra à Lima et si nécessaire en visioconférence. La doctorante soutiendra au plus tard le 15/12/2023. Dans le cas où la doctorante de soutiendrait pas avant la date limite, elle doit à nouveau s'inscrire pour une quatrième année à Université Paris Cité.

**9.-** La thèse sera rédigée en espagnol et soutenue en langue espagnole, et il sera présenté un résumé de celle-ci, incluant les conclusions, en langue française.

**10.-** Une fois la thèse admise, si le plan d'étude de chaque université mentionné en clause 2 de laprésente convention a bien été suivi, et que le paiement des frais correspondant a bien été fait,



presente convenio, así como el previo abono de las tasas correspondientes, ambas universidades se comprometen a emitir el correspondiente Diploma de Doctor.

La especialidad que se mencionará en el diploma de Université Paris Cité es:

Doctorat sciences, techniques et société

La especialidad que se mencionará en el diploma de la Universidad Nacional Mayor de San Marcos es:

Doctorado en Ciencias de la Salud

**11.-** La doctoranda se compromete a respetar la normativa vigente en cada uno de los países para el registro, derechos de autoría y reproducción de la Tesis Doctoral

**12.-** La publicación en la Université Paris Cité  
Cada una de las Partes dispondrá de un plazo de treinta (30) días naturales a partir de la solicitud para presentar sus observaciones y podrá suprimir o modificar determinados datos cuya divulgación pudiera perjudicar la explotación comercial, dentro de buenas condiciones, resultados. Tales eliminaciones o modificaciones no deben afectar el valor científico de la publicación. Transcurrido este plazo de treinta (30) días naturales, y en ausencia de respuesta de la Parte receptora, su acuerdo se considerará definitivamente adquirido.

Las publicaciones o comunicaciones resultantes de investigaciones realizadas en el marco de este Acuerdo se referirán al apoyo brindado por cada una de las Partes para la realización de la colaboración, respetando la norma estándar de firma vigente dentro de Université Paris Cité (disponible en el sistema de archivo de investigación de la Université Paris).

Para publicaciones del tipo de tesis, libro o capítulo, la afiliación debe seguir las prácticas vigentes manteniendo el nombre de ambas Universidades. Los socios podrán depositar publicaciones en formato electrónico en el sistema de archivos abiertos de HAL.

**13.-** Protección de datos personales

chaque université s'engage à délivrer le diplôme correspondant de docteur.

La spécialité qui sera mentionnée sur le diplôme à Université Paris Cité est :

Doctorat sciences, techniques et société

La spécialité mentionnée sur le diplôme de la Universidad Nacional mayor de San Marcos est :

Doctorado en Ciencias de la Salud

**11.-** La doctorante s'engage à respecter le règlement en vigueur dans chacun des pays pour le dépôt, signalement et reproduction de la thèse.

**12.-** La publication à Université paris Cité  
Chacune des Parties disposera d'un délai de trente (30) jours calendaires à compter de la demande pour faire part de ses observations et pourra supprimer ou modifier certaines précisions dont la divulgation serait de nature à porter préjudice à l'exploitation commerciale, dans de bonnes conditions, des résultats. De telles suppressions ou modifications ne pourront porter atteinte à la valeur scientifique de la publication. À l'expiration de ce délai de trente (30) jours calendaires, et à défaut de réponse de la Partie destinataire, son accord sera réputé définitivement acquis.

Les publications ou communications issues des recherches menées dans le cadre du présent Accord feront référence au concours apporté par chacune des Parties à la réalisation de la collaboration, tout en respectant la règle de signature normalisée en vigueur au sein de Université Paris Cité (disponible dans le memento de la recherche de Université Paris).

Pour les publications de type thèse, ouvrage ou chapitre, l'affiliation devra suivre les usages en vigueur en conservant au minimum le nom de l'Université.

Les Partenaires pourront déposer les publications sous une forme électronique dans le dispositif d'archives ouvertes HAL.

**13.-** Protection des données personnelles

Las dos Universidades deben procesar los datos personales de acuerdo con la legislación europea de protección de datos aplicable (en base al Capítulo II del reglamento de 27 de abril de 2016)

Las dos Universidades solo pueden otorgar su acceso personal a los datos estrictamente necesarios para la implementación, gestión y seguimiento del acuerdo cotutela.

Las universidades asociadas deben adoptar las medidas de seguridad técnicas y organizativas adecuadas ante los riesgos inherentes al tratamiento de los datos personales.

#### 14.- La Propiedad intelectual

Cada Universidad asociada seguirá siendo el único propietario de su propio conocimiento. Este Acuerdo no implica, expresa o tácitamente, ninguna transferencia de derechos en este conocimiento propio para el beneficio de la otra institución asociada.

Los resultados se encuentran respectivamente en las Universidades participantes sujetas a los posibles derechos de propiedad intelectual del beneficiario.

Cada Universidad puede utilizar los resultados de forma libre y gratuita para sus propias necesidades de investigación y enseñanza, con exclusión de cualquier uso directo y / o indirecto con fines comerciales.

En el caso de que los resultados sean susceptibles de explotación comercial o industrial, las Universidades participantes deben consultar y firmar un acuerdo que regule en particular las cuestiones de propiedad intelectual, antes de cualquier acto de explotación directa o indirecta de los resultados.

#### 15.- Université Paris Cité:

Los gastos de misión del jurado de sustentación pueden cubrirse de acuerdo con las reglas y posibilidades de las escuelas y laboratorios de doctorado. Cada escuela de doctorado se reserva el derecho de comprometerse a participar o no en los costos de viaje.

16.- Las calificaciones para la tesis según cada universidad son las siguientes:

Universidad Nacional Mayor de San Marcos

- E Desaprobado 13 o menos

Les deux établissements doivent traiter les données à caractère personnel conformément à la législation européenne applicable en matière de protection des données (sur la base du Chapitre II du règlement du 27 avril 2016).

Les deux établissements ne peuvent accorder leur accès personnel qu'aux données strictement nécessaires à la mise en œuvre, à la gestion et au suivi de l'accord de cotutelle.

Les établissements partenaires doivent adopter des mesures de sécurité techniques et organisationnelles appropriées eu égard aux risques inhérents au traitement des données à caractère personnel.

#### 14.- La propriété intellectuelle

Chaque Établissement Partenaire demeurera seule propriétaire de ses Connaissances Propres. Le présent Accord n'implique de manière expresse ou tacite aucun transfert de droit sur ces Connaissances Propres au profit de l'autre Établissement Partenaire.

Les résultats se trouvent respectivement dans les établissements partenaires sujets aux potentiels droits à la propriété intellectuelle du bénéficiaire.

Chaque Établissement Partenaire peut utiliser librement et gratuitement les résultats pour ses besoins propres de recherche et d'enseignement, à l'exclusion de toute utilisation directe et/ou indirecte à des fins commerciales.

Dans le cas où les Résultats sont susceptibles d'exploitation commerciale ou industrielle, les Établissements Partenaires devront se concerter et signer une convention réglant notamment les questions de propriété intellectuelle, et ce, avant tout acte d'exploitation directe ou indirecte des Résultats.

#### 15.- Université Paris Cité

Les frais de missions du jury de soutenance pourront être pris en charge selon les règles et les possibilités des Écoles doctorales et des laboratoires. Chaque école doctorale se réserve le droit de s'engager à participer, ou non, aux frais de déplacement.

16.- Les notes pour la thèse dans chaque université sont les suivantes :

Universidad Nacional Mayor de San Marcos

- E Rejeté 13 ou moins



- D Aprobado 14
- C Bueno 16-15
- B Muy bueno 18-17
- A Excelente 20-19

Université Paris Cité no otorga una mención.

**17.-** El Convenio de Cotutela podrá resolverse en virtud de las siguientes causas:

1. Finalización del periodo estipulado para su vigencia.
2. Cumplimiento del objeto del convenio
3. Mutuo acuerdo entre las partes.
4. Incumplimiento por alguna de las partes de cualquiera de las cláusulas establecidas en el mismo.
5. En el caso de que la doctoranda no sea debidamente matriculada cada año

**18.-** El presente convenio tiene carácter administrativo y se registrará por lo establecido en las cláusulas del mismo o, en su defecto, por lo establecido por la normativa general. Las controversias que pudieran plantearse sobre la interpretación y ejecución del presente convenio deberán solventarse de mutuo acuerdo entre las partes a través de la Comisión Mixta de Seguimiento prevista en la cláusula sexta. La resolución de conflictos debe ser amigable.

#### **19.- Seguimiento administrativo**

- Université Paris Cité: Encargado de las cotutelas de tesis
  - Lucas SALAÜN - [lucas.salaun@u-paris.fr](mailto:lucas.salaun@u-paris.fr) / [Cooperation.iro@u-paris.fr](mailto:Cooperation.iro@u-paris.fr) - Polo Común Estrategia y Relaciones Internacionales- Université Paris Cité- 85, Boulevard Saint-Germain 75006, Paris - Francia
  - Universidad Nacional Mayor de San Marcos a cargo del Dr Manuel Núñez Vergara – Jefe de la Unidad de Gestión de Proyectos y Relaciones Internacionales e Interinstitucionales – Facultad de Medicina - Av Grau 755 – [proymed@unmsm.edu.pe](mailto:proymed@unmsm.edu.pe)

**20.-** El presente convenio se redacta en tres (3) ejemplares bilingües español-francés, idénticos con respecto a su contenido, y con valor legal. Además se añadirá un ejemplar digital (con firmas digitales y escaneadas).

- D Validé 14
- C Bien 16-15
- B Très bien 18-17
- A Excellent 20-19

Université Paris Cité n'octroie pas de mention.

**17.-** La convention de Cotutelle pourra prendre fin en vertu des motifs suivants:

1. Fin de la période indiquée pour sa validité.
2. Accomplissement de l'objectif de la convention
3. Accord mutuel des parties
4. Manquement d'une des parties à l'une des clauses établies dans la convention.
5. Dans le cas où la doctorante ne serait pas dûment inscrite chaque année.

**18.-** La présente convention est à caractère administratif et sera régie par les clauses en elle-même établies ou, par défaut, par les règles établies dans le règlement général. Les désaccords qui pourraient naître sur l'interprétation et l'exécution de la présente convention devront se résoudre d'un accord mutuel entre les deux parties à travers la commission mixte de suivi prévue en clause six (6). La résolution de conflit doit se faire à l'amiable

#### **19.- Suivi administratif**

- Université Paris Cité : Chargé des cotutelles de thèse
  - Lucas SALAÜN - [lucas.salaun@u-paris.fr](mailto:lucas.salaun@u-paris.fr) / [cooperation.iro@u-paris.fr](mailto:cooperation.iro@u-paris.fr) - Université Paris Cité – Pôle Stratégie relations internationales – DGDRIVE – 85 Boulevard Saint-Germain, Paris 75006 – France
  - Universidad Nacional Mayor de San Marcos : à la charge du Dr Manuel Núñez Vergara – Chef de l'unité de gestion des projets, relations internationales et interinstitutionnelles – Faculté de médecine - Av Grau 755 – [proymed@unmsm.edu.pe](mailto:proymed@unmsm.edu.pe)

**20.-** La présente convention est rédigée en trois (3) exemplaires bilingues espagnol-français identiques quant à leur contenu, faisant foi. Il sera complétée par un exemplaire digital (avec des signatures digitales et scannées).

La vigencia del presente Convenio se iniciará en la fecha de su firma y se mantendrá hasta la sustentación de la tesis preparada en cotutela.

La validité du présent accord commencera à la date de sa signature et se maintiendrai jusqu'à la soutenance de la thèse préparée en cotutelle.

Paris, .....

Lima, .....

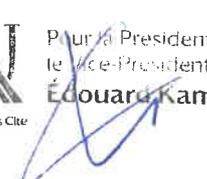
Por Université Paris Cité

Por la Universidad Nacional Mayor de San Marcos

El Presidente :



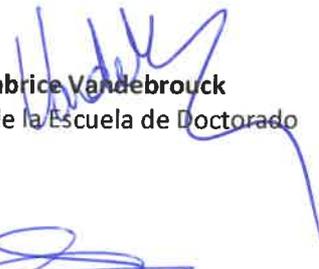
Pour la Présidente par délégation,  
le Vice-Président Recherche  
Édouard Kaminski

  
Dr. Christine CLERICI

El Decano:



Dr. Luis Enrique Podestá Gavilano

  
Dr. Fabrice Vandebrouck  
El director de la Escuela de Doctorado

  
Dr. Manuel Izaguirre Sotomayor  
El director de la Unidad de Posgrado

  
Dr. Mina Kleiche-Dray  
La directora de la tesis

  
Dr. Margot Rosario Quintana Salinas  
La directora de la tesis

Lima 28 de febrero del 2023 .....

  
Fdo. Vanessa Cardozo Alarcon  
La doctoranda

## Anexo: proyecto de investigación

### Globalisation des savoirs alimentaires locaux en contexte migratoire au Pérou et en France : acteurs, produits alimentaires et identités en circulation

#### Introduction

Les savoirs peuvent se comprendre comme un ensemble de processus par lesquels les personnes expriment leur propre vision du monde, la manière d'utiliser leur environnement notamment en le transformant en moyens de subsistance dont les aliments. Or si de nombreux travaux ont montré les liens étroits entre ancrage territorial et processus de construction de savoirs locaux (autochtones, paysans, indigènes ou populaires), ceux-ci n'ont pas fait la relation avec le fait que les savoirs alimentaires se construisent aussi à travers les déplacements des populations notamment à travers des migrations choisies ou subies. Les déplacements humains ou processus migratoires ont en effet joué un rôle clé dans cette dynamique de transformations à travers la diffusion, la réappropriation et la construction de savoirs alimentaires au cours de l'histoire et à l'échelle globale aboutissant à l'existence aujourd'hui de produits alimentaires globaux.

Dans le contexte migratoire qu'il s'agisse de choisir un traitement traditionnel pour faire face à un problème de santé ou de revendiquer les relations identitaires à un produit ou à des pratiques alimentaires particulières, les déplacements des aliments passent aussi par leur intégration dans de nouvelles pratiques d'échanges comme l'émergence de nouveaux marchés. Ces échanges ont des conséquences aussi bien sur les pratiques culturelles, économiques et sociales des acteurs utilisant ces aliments, sur leur santé ainsi que sur les sociétés dans lesquelles ils vivent.

Dans mon projet de thèse doctoral, je considère l'alimentation d'un point de vue nutritionnel, anthropologique et historique pour analyser de façon approfondie les savoirs alimentaires qualifiés de locaux et que l'on rencontre dans la circulation migratoire dans le Sud global (Pérou) et dans le Nord global (France). Le défi sera de d'interroger jusqu'où il est possible d'identifier des situations communes dans les processus migratoires régionaux et internationaux en France et au Pérou, et en même temps d'expliquer les différences qui existent dans le processus de transmission des savoirs en fonction du contexte et des dynamiques sociales des populations retenues pour cette étude.

L'hypothèse est que le fait de regarder les aliments et les pratiques alimentaires, qui voyagent dans le contexte migratoire donne une visibilité à une richesse de savoirs dépréciés ou peu appréciés comme autant d'apports économiques, culturels et sociaux dans les sociétés d'accueil. En me focalisant sur la place qu'accorde les populations immigrées aux pratiques et savoirs alimentaires pour préserver leur santé et leur bien-être, cela permettra de renverser le stigmate persistant des migrants considérés comme un problème c'est-à-dire comme une population qui vient sans rien y qui attend tout de la société. Cependant, on sait que beaucoup de produits valorisés dans le domaine de la gastronomie ont une origine autochtone, paysanne ou régionale comme par exemple le Couscous ou les Crêpes en France et le Ceviche ou le Cuy au Pérou mais qu'en général on ne fait pas le lien entre la gastronomie et la migration. Il s'agira ainsi d'analyser ces produits aujourd'hui largement valorisés dans les gastronomies nationales comme résultant de la migration.

## Positionnement de l'étude

La France compte environ 5 millions d'immigrés, une grande partie d'entre eux se trouve en région parisienne. On peut observer sur les marchés de Paris une forte présence de migrants internationaux, notamment d'origine maghrébine, parmi les vendeurs de fruits et légumes mais aussi de plats préparés (couscous, pain, gâteaux). On retrouve également les migrants régionaux qui historiquement se sont positionnés autour de la vente de boissons, vins ou bières et qui aujourd'hui se sont convertis en propriétaires de cafés et de restaurants parisiens comme les auvergnats.

Dans la plus grande partie des régions française ces marchés sont une grande opportunité d'échanges de savoirs alimentaires et plus encore lorsque les producteurs, eux-mêmes, prennent en charge la vente directe de leurs produits dans les villes comme c'est le cas des fromagers dans les marchés de Paris qui offrent des variétés de de fromages régionaux qui gardent leur "savoir-faire". Ce terme est utilisé au moins pour faire référence aux savoirs alimentaires locaux. Ce constat se retrouve dans un certain nombre de recherches et d'études relatives aux « produit du terroir » qui n'est pas autre chose que qualificatif d'un ensemble de savoirs de produits alimentaires considérés comme typiques de chaque région.

Durant ce voyage géographique et temporel des savoirs alimentaires, la tradition et l'identité résistent et se transforment. La nourriture nous identifie, nous unit et nous relie à un projet national, régional ou local. Tout ceci ne pourrait pas être possible sans les réseaux culturels et solidaires qui se forment pour faire front à un grand nombre de nécessités parmi lesquelles les besoins alimentaires. Ces réseaux sont des associations de migrants qui participent non seulement à une protection matérielle entre eux mais aussi affective.

En France les régions proposent des plats anciens comme une manifestation de résistance historique et populaire pour revendiquer leur appartenance culturelle. En même temps la diffusion d'un produit alimentaire dans des espaces éloignés de leur origine s'accompagne d'une reformulation de sa représentation par les populations migrantes. On retrouve cette situation par exemple en Bretagne avec les Crêpes ou les Kouign-amann, etc... ou encore dans le sud-ouest avec le Cassoulet ou la Raclette et la Fondue Savoyarde dans les Alpes. De la même manière au Pérou existe une forte présence de plats typiques régionaux qui deviennent de plus en plus populaires et qui nous évoquent des territoires spécifiques : le Ceviche qui représente la côte, la Pachamanca qui représente la sierra centrale, le Tacacho con Cecina qui représente la selva amazonique, etc.

On a longtemps défini la précarité des ressources économiques, qui poussaient des populations à migrer, comme une précarité totale. Aujourd'hui, on peut identifier tant au Pérou comme en France différentes études qui montrent que les savoirs de ces populations peuvent se transformer en opportunité de travail, en amélioration de techniques dans les processus de fabrication alimentaire et à la promotion d'une marque identitaire.

Ce processus implique certainement un développement de la capacité d'adaptation des personnes qui doivent être disposées à assumer des changements dans leur vie quotidienne. Il est important de souligner que cette circulation des savoirs peut être différente en fonction des conditions, du contexte et du profil des populations impliquées et en fonction du temps de présence dans ces villes. C'est la raison pour laquelle il convient d'explorer des catégories différentes de migrants. Pour atteindre les objectifs de la recherche, on prendra en considération des processus de circulation récents et anciens ainsi que des processus de circulation régionaux et internationaux.

Pour toutes ces raisons on structurera l'étude selon les axes suivants : les acteurs, les produits, l'identité/territoire et les conséquences de leur circulation ou déplacements. On s'interrogera autour de : *Comment ces populations, qui se sont déplacées de leur contexte socio-culturel, génèrent et développent des savoirs alimentaires pour à la fois maintenir leur santé, faire face à la précarité économique dans laquelle ils sont souvent amenés à vivre ? Comment se font les échanges de pratiques et de produits alimentaires dans les lieux où ils s'installent ne particulier sur les marchés ? Quels liens ils gardent avec leurs savoirs alimentaires d'origine ? Comment chaque génération a changé, substitué, perdu leurs aliments ou leurs pratiques alimentaires? Quelle marque identitaire s'est construite à travers la transformation des savoirs alimentaires dans le contexte migratoire ? Est-il possible d'identifier des situations communes chez des populations qui présentent des contextes migratoires différents entre Lima et Paris?*

Finalement, il est important de prêter attention sur le fait que la transmission des savoirs alimentaires est affectée par des phénomènes de la vie moderne comme l'urbanisation rapide, la production industrielle alimentaire, ainsi que par les changements climatiques et environnementaux qui conduisent à la disparition de certains ingrédients et par conséquent de plats pour d'autres plus économiques, plus accessibles, faciles à réaliser ou de « prestige » social plus important. Le phénomène de globalisation atteint aussi ces aliments et pratiques alimentaires en contexte migratoire, dans le mesure où au Nord comme au Sud, les processus de valorisation économique des savoirs alimentaires tendent à homogénéiser et standardiser comme une « marque » identitaire alors que la richesse de ces savoirs alimentaires est dans leur transformations et reconfigurations permanentes quand ils circulent.

## Objectifs :

### Objectif général

Explorer les savoirs alimentaires locaux et analyser leur globalisation de façon comparative dans plusieurs contextes migratoires en France et au Pérou à travers les acteurs, leurs produits alimentaires et leur identité.

### Objectifs spécifiques

- Décrire les dynamiques sociales et les imaginaires collectifs autour d'aliments particuliers en prenant en compte leur circulation géographique depuis la culture d'origine.
- Analyser la relation qui existe entre les savoirs alimentaires et la situation de la santé de ces populations en circulation migratoire à Lima et à Paris.
- Etablir une analogie/différenciation entre les divers processus de circulation migratoires au niveau des savoirs alimentaires.

### Méthodologie de la recherche

Cette étude comparative est de type qualitatif avec des perspectives croisant santé publique nutritionnelle, anthropologie, et histoire. Elle est basée à la fois sur l'histoire de vie auprès de famille migrantes en

s'intéressant en particulier à leurs pratiques alimentaires. L'intérêt est porté aux populations aux parcours anciens et récents, régionaux et internationaux, au Pérou comme en France. Par ailleurs, il s'agit aussi d'observer et de mener une enquête qualitative par entretien semi-dirigé auprès de commerçants mettant à disposition sur les marchés à Paris et à Lima, des produits alimentaires identifiés comme issus de processus migratoires. L'étude comparative ne se justifie pas uniquement par le fait que les populations soient migrantes mais aussi parce que toutes proviennent de cultures populaires.

Dans le cas du Pérou, l'étude suivra la population située au Nord de Lima, installée à *el Valle de la Ensenada del Chillón* dans le district de Puente Piedra. Il s'agit de populations migrantes provenant des Andes issues du conflit armé interne des années 80-2000 et plus récemment de celle provenant du Venezuela suite à la déstabilisation politique et économique de ce pays.

Pour l'analyse de la migration régionale en France, conséquence de l'exode rural des années 1930 mais surtout après la seconde guerre mondiale avec l'intensification des pratiques agricoles, on s'intéressera aux populations d'Auvergne et de Bretagne. Ces deux populations, essentiellement issues du milieu rural, ont amené comme héritage culinaire patrimonial notamment les crêpes et une forte présence dans les bars et restaurants parisiens. Le côté intéressant de ces groupes de migrants régionaux est que leurs savoirs circulent nationalement et internationalement de la même manière qu'eux-mêmes vont et viennent entre Paris et leur région d'origine en conservant leurs racines et leurs traditions. Je m'intéresserai par ailleurs à la migration internationale à Saint Denis, dans la périphérie Nord de Paris. Celle-ci est composée de populations provenant du continent africain (principalement Maghreb et Afrique de l'Ouest) et issues de plusieurs vagues de migrations qui ont débuté principalement après la fin de l'Empire colonial français dans les années 1960.

## Références Bibliographiques

1. Cormier-Salem, M y Roussel B. (2009). Localiser les produits et valoriser les spécialités locales. Une dynamique générale et foisonnante. Revu N °50. IRD.
2. Bérard L. y Marchenay P. Produits de Terroir (2007). Comprendre et agir. Pag 27-28. CNRS.
3. Dorai m. K., hily m-a, loyer f. (1998). Bilan des travaux sur la circulation migratoire. Rapport final. Migrinter (umr 6588, cnrs/université de poitiers)
4. Del Pino, P., Mena, M., Torrejon, S., Del Pino, E., & Arones, M. (2012). *Repensar la Desnutricion: Infancia Alimentacion y Cultura en Ayacucho-Peru*. Lima: IEP y ACH.
5. Kleiche-Dray, M. y Waast, R. (2015). Los saberes autoctonos en mexico. entre ambientalismo y desarrollo rural. Buenos Aires: CLACSO.
6. Lazos, E.(2012). Conocimiento, poder y alimentación en la mixteca Oaxaqueña: tareas para la gobernanza ambiental. ENGOV.
7. Luján-Tangarife, J. , Cardona-Arias, J. 2015.Construcción y validación de escalas de medición en salud: revisión de propiedades psicométricas.
8. Suremain (de) C-E, Rubín de Celis E., Pecho I. y (2003). Representaciones y significados de la salud infantil en el Perú. En Suremain (de) C-E., Lefevre P., Rubín de Celis E. y Sejas E. (Ed).En *Miradas Cruzadas en el niño. Un enfoque interdisciplinario para la salud, el crecimiento y le desarrollo del niño en Bolivia y Perú.* (p.142-143) IRD/IFEA/Plural Editores. Bolivia.
9. Maciel, M. (2006). Apuntes acerca de la cultura alimentaria en Brasil. En: *Antropología y nutrición* .

10. Bertran, M. (2006). Significados socioculturales de la alimentación en la ciudad de México. En: Antropología y nutrición .
11. Gracia, M. (2010). Alimentación y cultura en España: una aproximación desde la antropología social.
12. Thibaut de Saint Pol (2009). Les inégalités sociales face à la santé en France . En: « Regards croisés sur l'économie » /1 n° 5 | pages 65 à 70.
13. Lamine, C., Chiffolleau, Y. (2012). Reconnecter agriculture et alimentation dans les territoires : dynamiques et défis. En : Pour Vol 3. (N° 215-216), p. 85-92.
14. Caillavet, F., Darmon N., Lhuissier A. et Régnier F. (2006). L'alimentation des populations défavorisées comme dimension spécifique de la pauvreté en France. Paris: Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale et Laboratoire de recherche sur la consommation (Corela).
15. Contreras, J. y Gracia, M. (2005). Alimentación y Cultura: Perspectivas antropológicas. Barcelona: Editorial Ariel.
16. Etude ABENA (2007) 1. Rapport de l'étude épidémiologique. 2. Comportements alimentaires et situations de pauvreté. Aspects socio-anthropologiques de l'alimentation des personnes recourant à l'aide alimentaire en France. Saint Maurice: Institut de veille sanitaire, Université de Paris 13, Conservatoire national des arts et métiers. 75p. <http://www.invs.sante.fr/>
17. Poisson D. (2008). L'alimentation des populations modestes et défavorisées. Etat des lieux dans un contexte de pouvoir d'achat difficile. Mise en ligne : 19 novembre 2008. [www.lemangeur-ocha.com](http://www.lemangeur-ocha.com).
18. Rovillé-Sausse, F. (2008). Alimentación y sobrepeso de los niños en algunas comunidades en Francia. En Revista Antropo, 16, 5-10. [www.didac.ehu.es/antropo](http://www.didac.ehu.es/antropo).
19. Rovillé-Sausse, F., Prado Martinez, C., (2009), Alimentation et santé des femmes migrantes chinoises et de leurs enfants en Europe occidentale: l'exemple de la France et de l'Espagne. En Revista Antropo, 19, 47-56. [www.didac.ehu.es/antropo](http://www.didac.ehu.es/antropo)
20. Grupo de la Organización Mundial de la Salud sobre la calidad de vida. Que calidad de vida? Foro Mundial de la Salud. Rev Inter Desar Sanit. 1996; 17: 385-7.